

JULIEN MASSÉ, ÉLU PRÉSIDENT DE L'UGVC

“ L'HEURE N'EST PLUS AUX DIVISIONS, MAIS À LA DÉFENSE DE LA VITICULTURE ”

Le nouveau Conseil d'administration de l'UGVC s'est réuni ce mercredi 27 mai afin d'élire sa nouvelle gouvernance. Julien MASSÉ, viticulteur à Rouillac, a été élu Président du syndicat pour un mandat de trois ans.

Il sera entouré de Guillaume DULUC, Vice-Président, Gaëtan BODIN, Secrétaire Général, Matthieu AUGIER, Secrétaire Général Adjoint, Delphine BELLEBEAU, Trésorière, et Yannick MOREAU, Trésorier Adjoint.

Cette nouvelle équipe prend ses responsabilités dans un contexte historique de crise pour la viticulture charentaise : chute des expéditions, tensions économiques majeures, inquiétudes sur l'avenir des exploitations et remise en cause de nombreux équilibres de filière.

Le renouvellement engagé au sein du Conseil d'administration, avec 18 nouveaux élus sur 54 administrateurs, traduit une volonté claire : ouvrir une nouvelle étape pour l'UGVC, avec davantage de proximité, de transparence et d'action.

Pour autant, la nouvelle gouvernance réaffirme avec force un principe essentiel : la viticulture charentaise a besoin d'un syndicat unique, solide et responsable.

À l'heure où certains individus masqués choisissent la contestation permanente, l'individualisme et les divisions, l'UGVC continuera de défendre les viticulteurs dans le dialogue, le travail collectif et la responsabilité.

« Nous ne sauverons pas la viticulture en opposant les viticulteurs entre eux », déclare Julien MASSÉ, Président UGVC.

« Les difficultés sont immenses. Les colères existent et elles sont légitimes. Mais notre responsabilité est de construire des solutions sérieuses, pas d'entretenir les fractures », ajoute-t-il.

La nouvelle équipe souhaite engager un travail lucide sur les dernières années afin d'identifier ce qui doit évoluer, les erreurs qui ne devront plus être refaites, tout en préservant les outils collectifs qui protègent aujourd'hui les exploitations : rendement, réserve climatique, VCCI et organisation syndicale unique.

L'UGVC entend porter une ligne claire : défendre l'intérêt général de la viticulture charentaise, protéger durablement les exploitations et éviter les dérives individualistes qui fragiliseraient encore davantage la filière.

« Nous dirons toujours la vérité aux viticulteurs », ajoute Julien MASSÉ, « La situation est grave. Il n'existe ni solution miracle ni promesse facile. Mais nous serons au travail, sur le terrain et dans les instances, pour défendre chaque exploitation avec détermination ».

Le Président et son équipe donneront rendez-vous à la presse mi-juin afin de présenter leurs orientations et répondre aux questions liées à l'actualité de la filière Cognac.

CONTACT PRESSE : Marine MAUCOUARD mmaucouard@ugvc.fr / 07 64 41 78 68

COMMUNIQUÉ DE PRESSE [27/05/2026]